DOSSIER DE PRESSE - NOVEMBRE 2026

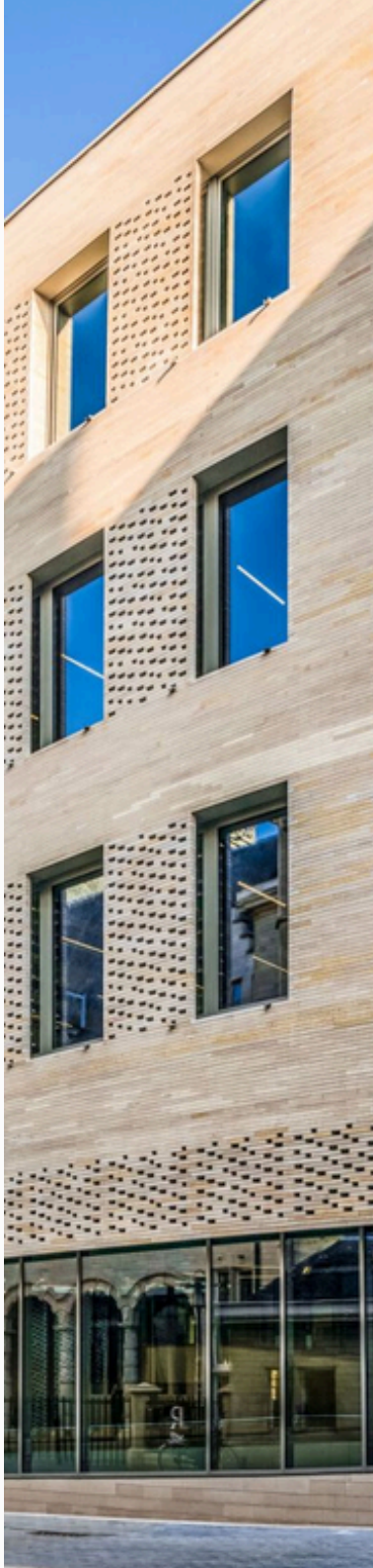
La Pierre de Bourgogne obtient son enregistrement en IGP au niveau européen















TRIBUNE DE JÉRÔME DURAIN, PRÉSIDENT DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Un nom se protège

La Bourgogne sait ce que vaut un nom. Ses vins l'ont appris il y a longtemps ! Une origine reconnue permet protège un savoir-faire et des emplois si ce n'est la réputation de tout un territoire.

Depuis le 14 octobre 2026, la Pierre de Bourgogne bénéficie à son tour de **cette protection à l'échelle européenne**. Son indication géographique est inscrite au registre de l'Union. Dans les vingt-sept États membres, le nom **« Pierre de Bourgogne »** est désormais réservé à la pierre de Bourgogne.

Cette reconnaissance vient de loin. C'est d'abord le fruit du travail de l'association Pierre de Bourgogne et de ses adhérents : carriers, tailleurs de pierre, sculpteurs, façonniers, poseurs, laviers. Ils ont obtenu l'homologation nationale en 2018. Ils ont ensuite porté leur dossier jusqu'à l'échelon européen. **Je veux saluer leur ténacité.**

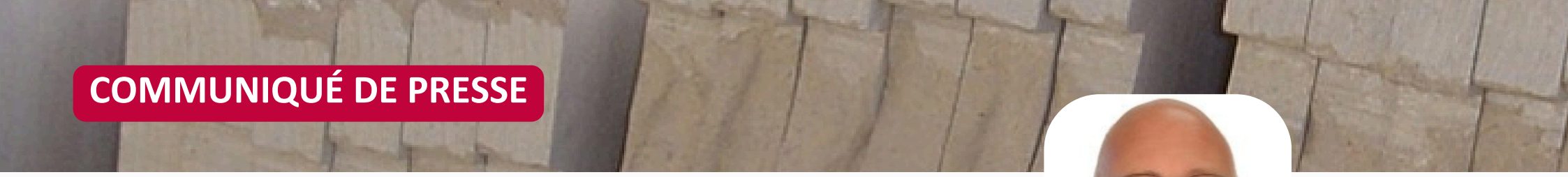
Cette reconnaissance repose sur un droit nouveau. Jusqu'en décembre 2025, les produits artisanaux et industriels ne disposaient d'aucune protection commune en Europe. Les vins et les produits agricoles en bénéficiaient depuis des décennies. **Un règlement européen a fini par combler ce vide.**

Photo : Vincent Arbelet - Région Bourgogne-Franche-Comté

Cette protection répond à une menace concrète : des pierres extraites loin d'ici sont parfois vendues sous des noms qui évoquent la Bourgogne et ses villages. L'acheteur croit acquérir un matériau bourguignon. Les entreprises qui extraient et travaillent la pierre dans notre Région subissent alors concurrence déloyale et un préjudice réputationnel. L'indication géographique donne à la filière les moyens de faire respecter son nom. Elle protège aussi l'acheteur, particulier, architecte ou maître d'ouvrage public.

La Région est fière de soutenir cette filière et d'accompagner le programme d'actions de l'association. La pierre de Bourgogne réunit tout ce que nous voulons défendre : des entreprises installées dans nos territoires ruraux, des emplois attachés à leur bassin, des métiers qui se transmettent, une ressource locale qui s'exporte. Une ressource qui porte le nom de la Bourgogne depuis des siècles. **La pierre de Bourgogne appartient sans aucun doute aux plus grandes fiertés de notre Région.**

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Pierre de Bourgogne franchit une nouvelle étape dans la reconnaissance et la protection de son identité. Après avoir obtenu son **homologation en Indication Géographique (IG)** sur le territoire français le 29 juin 2018, elle bénéficie désormais d'**un enregistrement en IGP au niveau européen.**

Cette reconnaissance permet à la Pierre de Bourgogne de rejoindre les 75 Indications Géographiques Protégées (IGP) européennes, dont 23 en France. Elle intègre ainsi **le cercle des produits emblématiques** reconnus pour leur lien étroit avec leur territoire d'origine, aux côtés notamment de la Porcelaine de Limoges et du Granit de Bretagne.

Une reconnaissance européenne au service de toute une filière
Au-delà de la reconnaissance patrimoniale, cette protection représente un véritable atout stratégique pour les entreprises de la filière. Elle contribue à préserver le nom Pierre de Bourgogne, à lutter contre les usages abusifs et à valoriser l'authenticité des produits auprès des marchés français et internationaux.

Comme le souligne **Fabrice Descombes, Président de l'association Pierre de Bourgogne** : *"Cette homologation au niveau européen est très importante parce qu'elle permet de reconnaître officiellement le lien entre la pierre de Bourgogne et son territoire d'origine, tout en protégeant son nom et son savoir-faire. En France et dans l'Union européenne, cette reconnaissance représente un véritable levier de protection, de différenciation et de développement économique pour l'ensemble de la filière."*

Une pierre qui traverse les frontières
On retrouve aujourd'hui la Pierre de Bourgogne sur les façades d'immeubles New-Yorkais, au Moyen-Orient, en Asie, et plus près de nous dans d'innombrables bâtiments et monuments historiques, dont Le Louvre, le Parvis de Notre-Dame et le Musée d'Orsay pour ne citer qu'eux.



LA PIERRE DE BOURGOGNE : UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE ET UN PATRIMOINE D'EXCEPTION

- **1ère** région productrice de pierre calcaire en France
- **2,3 millions de m2** de produits finis et une part export de 14%
- En 2023, **95 000 m3** de blocs extraits dont **14 000 exportés** hors de la Bourgogne
- Plus de **50** entreprises (de 1 à 160 salariés)
- Plus de **70** variétés de pierres
- **5** bassins d'extraction







UNE PIERRE QUI TRAVERSE LES FRONTIÈRES

Utilisations de la pierre de Bourgogne dans le monde



PLUS D'INFORMATIONS

Contact presse : Caroline Chanlon - 06 81 38 25 16
caroline@osanah-communication.fr

A propos de l'association Pierre de Bourgogne

Créée en 1996, l'Association Pierre de Bourgogne, organisme de Défense et de Gestion de l'IG, a pour objectifs de promouvoir, communiquer et conseiller sur la Pierre de Bourgogne, ses métiers et son utilisation. Elle regroupe à ce jour une trentaine d'entreprises représentant tous les métiers de la filière pierre : carriers, façonniers, tailleurs de pierre et sculpteurs.

https://www.ig-pierredebourgogne.fr



Vidéo de présentation